

COMMUNIQUE DE PRESSE

TAXE EMMAUS : UNE IDEE TROP GENEREUSE POUR LE GOUVERNEMENT ET LE SENAT

C'est avec consternation que j'ai pris connaissance du vote assassin du Sénat qui a tué dans l'œuf le projet de taxe qui devait s'appliquer aux distributeurs de produits textiles et d'habillement afin de soutenir l'œuvre de récupération et de redistribution aux plus démunis, activité entre autre assumée par Emmaüs (55 000 sur 100 000 tonnes de vêtements récoltés par an) mais aussi d'autres associations d'insertion comme nous sommes bien placés pour le savoir en Deux-Sèvres, et particulièrement à Niort.

Cette activité de recyclage illustre pourtant bien une préoccupation s'inscrivant dans l'application concrète du développement durable et solidaire. Les industries qui de façon généralisée maintenant prétendent être sur la voie de l'exemplarité en ce domaine, et en tout cas nous assènent une communication en flux tendu du type « plus développement durable que moi tu meurs » tendance à laquelle le secteur textile n'échappe pas, se sont révélées plus terre à terre dans leurs actes en exerçant une pression malheureusement efficace sur les sénateurs et sur le porte parole du gouvernement...

Au résultat, les 3 000 emplois de la filière de recyclage des vêtements sont désormais menacés du fait de la qualité déclinante des produits textiles.

L'expression politique n'en sort pas grandie, le Sénat ferait mieux de recycler ses inspirations qui s'avèrent ici d'un ultime manque de sagesse, de générosité et de responsabilité écocitoyenne.

Geneviève GAILLARD
Niort, le 15 décembre 2005